

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 19 JUIN 2018**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -

MM. Henri COSENZA - Francis GRAÖ - François GRECO – Serge VASELLI – Antoine PES -

Conseillers absents : M. Lionel VOGEL – Bernard BATIFOULIER -

Absents représentés :

M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à Mme Martine GRECO –

M. Armel AÏTA donne pouvoir à M. François GRECO –

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI -

Début de séance : 14 h 30

Fin de séance : 15 h 17

DELIBERATIONS

2018/23 SUBVENTIONS 2018 ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer 8 350 € de subventions à diverses associations ;

2018/24 CONVENTION REGLANT LA CONTRIBUTION FINANCIERE DUE PAR LA COMMUNE POUR UNE EXTENSION DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la contribution financière de 4 838,98 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec ENEDIS ;

2018/25 ALSH « LA RABASSIERE » : CONVENTIONS DE STAGE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les conventions de stage présentées par Monsieur le Maire afin d'accueillir deux stagiaires au sein de l'ALSH « La Rabassière » pendant les vacances d'été et autorise Monsieur le Maire à les signer ;

2018/26 DEFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE : OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT – SENSIBILISATION ET DIAGNOSTIC

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'avant - projet présenté par l'ONF ainsi que son plan de financement, sollicite une subvention au taux maximal auprès de l'Etat et de la Région et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette opération ;

2018/27 AVENANT A LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE PÂTURAGE AVEC LE GAEC DAHL – DEL OLMO

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le transfert de la convention pluriannuelle de pâturage au nom personnel de Madame Arnika DAHL et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant ;

2018/28 DEMOLITION D'UN IMMEUBLE POUR AMENAGEMENT DE LA VOIRIE : DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS A D.L.V.A.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le projet et le plan de financement des travaux de démolition d'un immeuble afin d'aménager la voirie : Chemin de Moustiers, sollicite un fonds de concours auprès de D.L.V.A. et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette opération ;

2018/29 BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°01

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder au virement de crédits de 60 000 € afin de financer les travaux de démolition d'un immeuble, Chemin de Moustiers ;

2018/30 MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « DURANCE, LUBERON, VERDON AGGLOMERATION »

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le projet des nouveaux statuts de la DLVA tels que présentés par Monsieur le Maire ;

2018/31 REGLEMENT EUROPEEN GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD) : DESIGNATION D'UN DELEGUE DE LA PROTECTION DE DONNEES (DPO)

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la désignation d'un délégué à la protection des données (DPD) et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette nomination ;

2018/32 TARIFS COMMUNAUX POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS « LA RABASSIERE »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe le tarif forfaitaire journalier à payer pour chaque séjour organisé pendant les vacances d'été 2018 à 40 € par enfant ou adolescent ;

2018/33 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS « LA RABASSIERE »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de modifier le règlement intérieur de l'accueil de loisirs « La Rabassière » tel que présenté par Monsieur le Maire ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre,
Monsieur le Maire clôture la séance à 15 h 17.**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 20 juin 2018

**Le secrétaire de séance,
Monsieur Serge VASELLI**

Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 26 juin 2018 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 20 juin 2018

**Le Maire
François GRECO**

Signature des Conseillers Municipaux :